

## Compte-Rendu de la séance du conseil municipal en date du 9 septembre 2013.

Séance du neuf septembre, L'an deux mil treize, à 20h30. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Etaient présents :** DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – GAILLARD Bernard – CHEVAL – Bénédicte MICHEL Franck – VEYRET Gérard

**Etaient représentés :** PIERROT Claudine

**Absent :** VIEUX-MEILCHIOR Valérie – FAYA Françoise

**Absents excusés:**

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s).** CHEVAL Bénédicte

---

### 1 Travaux à mettre en œuvre avant la fin de l'année.

#### a) Installation d'un système de chauffage dans l'atelier communal :

Des devis ont été faits ; il convient de choisir si l'on privilégie un système par radiateurs ou héliothermes.

Les devis établis en 2012 devront être réactualisés pour le choix définitif. Une subvention sur fonds parlementaires a été accordée pour un montant de 3300.00€.

#### b) Choix d'un aménageur pour la partie columbarium du cimetière communal

Nous retenons deux sociétés. Une nouvelle rencontre sera programmée pour préciser la commande et affiner les prix.

### 2 Réhabilitation et/ou reconstruction de l'école primaire

Suite à l'étude globale effectuée par le biais du cabinet UP2M dans le but de tracer le développement futur de notre village, il convient maintenant d'envisager la restructuration de l'école primaire qui figurait parmi les priorités.

Le Maire demande à Monsieur Didier WATRE Adjoint « chargé des finances » de présenter l'état des emprunts en cours et le montant des annuités de remboursement. Compte-tenu de la baisse des dotations de l'Etat plaçant les communes dans l'incertitude des recettes futures, l'équipe municipale estime raisonnable d'envisager, dans un premier temps, des travaux d'urgence (création d'un bloc de sanitaires, réfection de la salle de classe et du préau, création d'un hall d'entrée, ces travaux devant bien évidemment s'intégrer dans un projet futur plus global). Une nouvelle rencontre avec UP2M sera programmée début octobre.

### 3 Point sur la rentrée

Les communes de Cras et Morette ont mis en place la réforme des rythmes scolaires. Les écoliers fréquentant l'école de Cras auront donc une semaine de classe sur 5 jours et non plus sur 4, l'objectif de cette réforme étant d'alléger la journée de classe et de réduire les inégalités. L'année 2013-2014 sera donc une année expérimentale au cours de laquelle des bilans d'étapes seront faits à chaque période de vacances.

### 4 Questions diverses

Crazette de septembre

Les articles étant finalisés, elle paraîtra d'ici la fin du mois.

FIN DES TRAVAUX A 11 HEURES